

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS (25) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINE, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, M.BARBOT, Mme DE COURREGES, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (0) :

EXCUSES (0) :

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard PEROCHON

RAPPORTEUR : Monsieur Mohamed BEN EMBAREK

OBJET : Attribution d'une subvention au collège Descartes dans le cadre du fonctionnement de la classe journalisme

Chaque année, plusieurs collégiens de la classe journalisme du collège René Descartes participent à l'élaboration du magazine mensuel "K'eskon Attend ", distribué gratuitement aux élèves de 3ème des collèges châtelleraudais ainsi qu'aux adolescents fréquentant les points jeunes de la CAPC, les centres sociaux-culturels et structures culturelles (médiathèques, bibliothèques).

Cette démarche a pour objectifs de :

- Promouvoir la vie locale dans le domaine culturel, social, économique, sportif et musical,*
- Développer une expression jeune qui fasse état des préoccupations et des points de vue des adolescents d'aujourd'hui.*

Les jeunes journalistes du magazine accordent une place aux jeunes acteurs du territoire, en accueillant leurs témoignages et leurs articles.

En parallèle, d'autres outils d'interactions avec les lecteurs sont développés : un blog, un café philo au sein du collège et hors collège, des articles dans le magazine châtelleraudais et dans la presse locale.

Cette action était auparavant co-financée par le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, par le service communication de la Ville (au titre de PIJ), par la Communauté d'Agglomération, au travers du 4. Dorénavant l'action n'est plus éligible au titre du CUCS (contrat de ville).

Néanmoins, compte tenu de l'intérêt local, communautaire de ce projet, la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais au travers le 4 souhaite continuer à soutenir et pérenniser la réalisation de ce projet, dont le coût prévisionnel total s'élève aux alentours de 6000€ pour une année scolaire (sortie de 8 magazines).

Il est proposé d'attribuer une subvention pour l'année civile 2017 de 2 500 € (financement de plusieurs magazines) à la classe journalisme du collège René Descartes dont les modalités seront contractualisées par une convention.

* * * * *

Délibération du bureau prise par délégation

du 10 avril 2017

n°16

page 2/2

VU l'arrêté 2016_D2 B1-037 du 6 décembre 2016 portant modification du périmètre de la CAPC à compter du 1er janvier 2017,

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

CONSIDERANT la nécessité de poursuivre cette action d'intérêt local et communautaire,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer une subvention de 2500€ à la classe de journalisme du collège René Descartes au titre de l'année 2017,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Cette dépense sera imputée sur la ligne budgétaire 422.1/65738/5370

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de la CAPC, le 12/04/2017

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER